



OIAC

Secrétariat technique

Cabinet du Directeur général adjoint

S/379/2003

18 septembre 2003

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

**RÉUNION D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX CHARGÉE D'EXAMINER
LES CONCLUSIONS SOUMISES PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE
CONSULTATIF À LA PREMIÈRE CONFÉRENCE D'EXAMEN
LA HAYE, 12 – 14 NOVEMBRE 2003**

1. Après consultation avec le Président du Conseil exécutif ("le Conseil") et suite aux recommandations de la première session extraordinaire de la Conférence des États parties chargée d'examiner le fonctionnement de la Convention sur les armes chimiques (Première conférence d'examen) (paragraphe 7.30 du document RC-1/5 en date du 9 mai 2003), le Secrétariat technique ("le Secrétariat") désire informer les États parties qu'une réunion d'experts gouvernementaux se tiendra sous les auspices du Conseil en vue d'examiner les observations et recommandations figurant dans la note du Directeur général intitulée "Rapport du Conseil scientifique consultatif sur les progrès scientifiques et techniques" (RC-1/DG.2 du 23 avril 2003).
2. Cette réunion aura lieu, en anglais, du 12 au 14 novembre 2003 à la Salle Ypres (Ieper) du siège de l'OIAC, les séances de travail se déroulant le matin de 10 heures à 12 h 30 et l'après-midi de 14 h 30 à 17 heures. En annexe au présent document, on en trouvera le programme provisoire.
3. Cette réunion vise à examiner le document RC-1/DG.2 et à préparer à l'intention du Conseil un rapport lui servant de point de départ pour élaborer les recommandations qui lui ont été demandées pour la Conférence des États parties.
4. Les États parties sont invités à désigner des experts qui participeront à cette réunion et à communiquer leurs noms par lettre au Cabinet du Directeur général adjoint, OIAC, Johan de Wittlaan 32, 2517 JR La Haye, Pays-Bas. Ils peuvent aussi le faire en envoyant une télécopie au +31 (0)70 306 3535 ou un courriel à oddg@opcw.org.
5. Il est recommandé aux participants pour lesquels un visa d'entrée (ou de transit) est exigé de prendre contact dans les meilleurs délais avec la mission diplomatique des Pays-Bas la plus proche, avant d'entreprendre leur voyage. Pour toute assistance complémentaire, les participants peuvent s'adresser au Service du protocole du Secrétariat (téléphone : +31 (0)70 416 3300; télécopie : +31 (0)70 306 3890).

On voudra bien noter que le Secrétariat n'est pas en mesure de parrainer des participations à cette réunion.

Annexe : Programme provisoire



Annexe

**RÉUNION D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX CHARGÉE D'EXAMINER
LES CONCLUSIONS SOUMISES PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE
CONSULTATIF À LA PREMIÈRE CONFÉRENCE D'EXAMEN
LA HAYE, 12 – 14 NOVEMBRE 2003**

PROGRAMME PROVISOIRE

Mercredi 12 novembre

Séance 1 : 10 h – 12 h 30

Ouverture de la réunion

Introduction à la note du Directeur général intitulée “Rapport du Conseil scientifique consultatif sur les progrès scientifiques et techniques” (RC-1/DG.2 du 23 avril 2003)

Débat

Séance 2 : 14 h 30 – 17 h

Les tableaux des produits chimiques (conclusions 2.2 à 2.4¹)

Fabrication de produits chimiques (conclusions 2.5 et 2.6)

Jeudi 13 novembre

Séance 3 : 10 h – 12 h 30

Échantillonnage et analyse sur place (conclusions 2.7, 2.9, et 2.10)

Analyse chimique hors-site (conclusions 2.8 et 2.11)

Séance 4 : 14 h 30 – 17 h

Optimisation de la vérification des opérations de destruction des armes chimiques (conclusion 2.12)

Protection et assistance (conclusion 2.13)

¹ Ces références sont celles des numéros des paragraphes correspondants du résumé figurant dans l'annexe au rapport du Conseil scientifique consultatif à la première Conférence d'examen (RC-1/DG.2 du 23 avril 2003). On voudra bien noter que ledit rapport contient aussi des renseignements et des recommandations du Directeur général relativement à ces conclusions; en outre, on trouvera ailleurs dans le même document des observations approfondies du Conseil scientifique consultatif.

Vendredi 14 novembre

Séance 5 : 10 h– 12 h 30

Éducation, vulgarisation et coopération internationale (conclusion 2.14)

Moyens techniques du Secrétariat (conclusion 2.15)

Séance 6 : 14 h 30 – 17 h

Discussion finale et résumé

Rapport au Conseil exécutif

--- 0 ---